

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations  
du conseil de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan

Séance du lundi 12 septembre 2011 à 20 heures 30

Date de convocation :  
6 septembre 2011

Nombre de  
délégués en  
exercice : 170

Objet : Subvention  
aux projets  
touristiques  
BP 2011- DM n°23

Présents : 91  
Pouvoirs : 18  
Votants : 109  
Vote pour : 208  
Vote contre : 0  
Abstentions : 1  
Vote blanc : 0

Le conseil de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Saint Ismier au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTE, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Présents: A. ANDREYON, C. ANGLADE, J. BALLAND- CAMBIER, JC BECQUAERT, P. BEGUERY, L. BELLICARD, C. BENONE, S. BEOLET, C. BICH, G. BONNEFON, D. BOSA, JM. BOUCLANS, C. BOULLIER, A. BOUVEROT-REYMOND, F. BROTTE, M. BRUNELLO, JP. BUART, B. CARAGUEL, J. CARASSIO, V. CARTIER, D. CHARBONNEL, ML. CHRISTOPHEL, D. CLOUZEAU-GERMAIN, R. COHARD, R. COLLIAT, M. COUVERT (jusqu'à la délibération n° 161 inclus), I. CURT, P. DAUPHIN, C. DAVOINE, S. DELAVIER, G. DIDOT, JM DOLLE, J. DUBUS, JP DURAND, C. DURET, H. FANET, G. FASTIER (jusqu'à la délibération n°136 inclus), L. FERRADOU, MT. FRABONI, V. GAY, F. GIMBERT, G. GIRAUD, C. GLOECKLE, J. GUILLOT, V. HENOFF, P. JANOLIN, G. JOVET, C. JOY, G. LAMAND, M. LAMBERT, P. LANGENIEUX-VILLARD, J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, A. MAITRE, J. MARSEILLE, B. MICHON, F. MIDALI, R. MILLET, A. MONNOT, C. MONTEIL(jusqu'à la délibération n° 161 inclus), P. MORAND, M. MORINI, J. MOUSIN (jusqu'à la délibération n° 141 inclus), B. MURIENNE, JC. NINET, MC. PARADE (jusqu'à la délibération n° 141 inclus), C. PERNIN, A. PIANETTA, J. PICCHIONI, T. PLACETTE, A. PLISSON, R. POIS - POMPEE, E. PORTSCH, G. QUINZIN, P. RAMOUSSE, P. ROBERT, C. ROCCA, A. ROLIN, JL ROUX, C. SAURY, C. SCHEMEIL, A. SERVANT, P. SILVENTE, P. TERNAUX, M. TERUEL, S. THIERY, O. THIZY, MJ. THOMASSON, Y. TOSOLINI, Y. TROCMET, C. VIDAL, P. VIEILLE, P. VOLPI, G. ZANARDI, G. ZANCHIN.

Pouvoirs: A. BLANC R. COHARD, B. BOESSO à C. MONTEIL, P. BOISSELIER à A. MONNOT, A. BONMIER à C. BICH, D. CHAVAND à M. COUVERT, G. COHARD à J. LOMBARD, A. DAVID à A. PIANETTA, B. DRECQ à Y. TOSOLINI, C. ENGRAND à JP BUARD, P. GAILLARD à AM. SPALANZANI, F. GLAREY à G. LAMAND, C. HARDOUIN à J. PICCHIONI, J. JURADO à D. CHARBONNEL, P LEVASSEUR à G. GIRAUD, P. MANJARRES à A. ANDREYON, R. MARTY à B. MURIENNE, F. PILLOT à J.GUILLOT, J. REBUFFET à C. JOY, B. SORREL à A. MAITRE, F. STEFANI à J.MARSEILLE.

Madame Janine DUBUS est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que, compte tenu de l'importance de l'économie touristique pour le Grésivaudan, la communauté de communes a retenu le principe d'un soutien aux projets touristiques d'envergure. Cette aide est déclinée en différentes solutions : subventions, portage foncier et garantie bancaire.

A ce titre, plusieurs demandes de subventions ont été adressées à la communauté de communes et examinées par le groupe de travail tourisme et le bureau.

**Dans le cadre des aides aux projets touristiques et conformément au vote du budget primitif 2011, le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés, décide :**

**- d'attribuer les subventions suivantes :**

Transmis le : 03/10/11  
N° accusé réception Préfecture : 038 - 2000 B118 - 20110912 - 169 - DE

Projets	Porteur	Montant de dépenses d'investissement HT	Montant de subvention proposé
Centre de remise en forme	commune d'Alleverd	1 040 000 €	312 000 €
Travaux 2010 – 2013 pour la préservation du funiculaire	Régie municipale des remontées mécaniques de la commune de St Hilaire du Touvet	500 000 €	150 000 €

Développement du col de Marcieu	Régie municipale des remontées mécaniques de la commune de St Bernard du Touvet	412 000 €	123 600 €
Extension musée des forges et moulins	commune de Pinsot	92 000 €	27 600 €
Remplacement télésiège Pouta Prapoutel	SIVOM 7 Laux	4 500 000 €	450 000 €
Rénovation remontée mécanique	Régie autonome des remontées mécaniques de la commune de Chamrousse	2 500 000 €	425 000 €

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents administratifs afférents à ce dossier.
- d'effectuer les décisions modificatives afférentes :

BUDGET PRINCIPAL Décision modificative n°23				
Articles / Fonctions	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>204141/70 Subvention d'équipement - Communes</b>				
Enveloppe : Aides à la réalisation de projets touristiques			-1 488 200,00 €	
Commune d'Allevard (Centre de remise en forme)			312 000,00 €	
Commune de Pinsot (Extension musée des forges et moulins)			27 600,00 €	
<b>20417 Sub. d'équip. - Autres établissements publics locaux</b>				
SIVOM 7 Laux (Remplac. Télésiège Pouta Prapoutel)			450 000,00 €	
Régie municipale des remontées mécaniques de St Hilaire du Touvet			150 000,00 €	
Régie municipale des remontées mécaniques de St Bernard du Touvet			123 600,00 €	
Régie autonom des remontées mécaniques de Chamrousse			425 000,00 €	
<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

François BROTTES

